

DISCOURS – Léon XIV en France le texte intégral du pape à l'Élysée



Le pape Léon XIV lors de son discours à l'Élysée, au premier jour de sa visite apostolique en France, le 25 septembre 2026. Benoit Tessier / REUTERS

« Monsieur le président,

Distinguées autorités et membres du corps diplomatique, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une grande joie d'être parmi vous aujourd'hui. Je vous suis particulièrement reconnaissant, Monsieur le président, de votre cordiale invitation à venir visiter la France et je vous remercie des paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser. À travers vous, je salue aussi tous ceux et celles qui habitent ce pays au vaste patrimoine culturel et religieux. Ils forment ensemble un peuple au sein duquel la diversité des origines contribue à vivifier la vie démocratique et enrichir l'art de vivre ensemble. Je tiens également à vous assurer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, que la France est très souvent au cœur de la prière du pape, qui n'oublie pas ses origines familiales normandes et béarnaises.

Ma visite en France commence par la capitale de votre pays, Paris, souvent désignée comme la *Ville lumière*. Depuis des siècles, la France brille comme un phare culturel, artistique et spirituel, non seulement en Europe, mais aussi dans le monde. Forte de ses écoles cathédrales, de ses universités et de ses académies, lieux essentiels de recherche de la vérité, la France a contribué à forger l'intelligence des populations, bien au-delà de ses frontières. L'illumination

d'esprits d'exception français, qui étaient en même temps de grands catholiques, souligne combien les sciences, les arts, la littérature, la philosophie peuvent concourir au bien de l'humanité dès lors qu'ils sont orientés vers la recherche du beau, du bien et du vrai, afin que *le monde ait la vie*.

Le savoir-faire français est synonyme d'excellence dans de nombreux domaines. Il s'est notamment illustré de manière remarquable dans le vaste chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, auquel nombre d'institutions, tant privées que publiques, ont dès le début participé ; et auquel vous avez, Monsieur le président, réservé une attention particulière, ce dont je vous remercie. Je salue avec reconnaissance tous les artisans et corps de métiers qui s'y sont investis. La récente réouverture de la cathédrale à la célébration du culte divin, comme aux visiteurs du monde entier, n'est pas seulement le couronnement d'une prouesse technique, mais le symbole d'une espérance retrouvée, la preuve que ce que l'on croyait détruit à jamais peut renaître grâce à la collaboration de chacun, et le témoignage d'une unité réalisée dans l'effort commun. Un si bel accomplissement doit inspirer à tous les acteurs de la vie politique, sociale et religieuse du pays un nouvel élan pour œuvrer sans cesse dans un esprit d'unité, avec la force d'une vivante espérance.

La France est aussi une terre aux riches racines chrétiennes. Depuis saint Irénée et le baptême de Clovis, l'âme de votre patrie s'est déployée en puisant dans le christianisme un génie spirituel, culturel, intellectuel, artistique et missionnaire, qui rayonne aujourd'hui à travers le monde. C'est ainsi que, dans la France du XVI^e siècle, s'est épanoui l'humanisme qui cherchait à unifier l'héritage gréco-romain et la foi chrétienne. Aux célèbres penseurs de la Renaissance, puis du Grand Siècle, feront suite ceux des *Lumières*, la France apportant alors au monde de véritables conquêtes ; parmi elles, la reconnaissance des *droits de l'homme*, inscrits dans la nature de la personne humaine, en particulier la liberté religieuse. Cette attention permanente à la dignité inhérente à toute personne humaine trouve un écho dans votre devise nationale. La liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas de simples mots gravés sur les frontons de vos édifices publics, mais renvoient à des exigences éthiques universelles qui trouvent aussi dans le message évangélique une source inépuisable d'inspiration et d'accomplissement.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme*, qui fut proclamée dans cette ville de Paris – et où le juriste français et prix Nobel de la paix, René Cassin joua un rôle de premier plan dans son élaboration – a eu pour but de créer une conscience générale de la dignité inaliénable de la personne humaine. Saint Jean-Paul II, qui considérait ce document comme « *une véritable pierre milliaire sur le chemin du progrès moral de l'humanité* », avait conscience que « *toute menace contre les droits humains, aussi bien dans le cadre des biens matériels que dans celui des biens spirituels, est également dangereuse pour la paix car elle touche toujours l'homme dans son intégralité* ». (1)

La question du respect de la dignité humaine et des droits et libertés fondamentaux qui dérivent de la nature humaine se pose à toute époque et doit accompagner les évolutions de

la société et du progrès technique. En effet, *« au fil des siècles, le développement technologique a contribué à une amélioration significative des conditions de vie de l'humanité ; en même temps, chaque étape du progrès a également révélé la face ambiguë d'outils susceptibles de causer du tort lorsqu'ils ne sont pas mis au service du bien »* (Magnifica humanitas, n. 4). Déjà en son temps, Georges Bernanos percevait le risque de voir l'obéissance aveugle et l'irresponsabilité devenir maîtres d'un *« paradis des machines »*. Il soulignait comment, pour leur échapper, la civilisation française avait, au contraire, travaillé pendant des siècles à former des hommes libres, pleinement responsables de leurs actes. (2)

Pour cette raison, il m'est apparu indispensable d'aborder, dans ma première lettre encyclique, le thème de l'intelligence artificielle, afin de replacer la personne humaine au cœur de toute réflexion. Pour ne pas perdre notre humanité au milieu du *« paradis de machines »* qui envahissent et conditionnent notre quotidien, il est urgent de former les esprits à un discernement éthique, capable de voir ce qui est moralement bon. Cette exigence est requise pour reconnaître le bien véritable qui fait grandir l'homme selon sa vocation première, dans le respect inconditionnel de sa liberté intérieure et de sa dignité sacrée. À cet égard, je voudrais rappeler *« qu'une société authentiquement libre n'impose pas l'uniformité, mais protège la diversité des consciences, en prévenant les dérives autoritaires et en favorisant un dialogue éthique qui enrichit le tissu social »* (Discours au corps diplomatique, 9 janvier 2026). Ce dialogue est d'autant plus urgent dans le contexte de la France d'aujourd'hui où des personnes de différentes appartenances culturelles et religieuses sont appelées à vivre ensemble et à donner leur contribution à l'édification de la société.

C'est justement grâce à la richesse de son tissu social que, depuis des siècles, la France se distingue par une attention à la diversité et un fort désir de solidarité. Par l'œuvre insigne d'hommes et de femmes demeurés fidèles à leur humanité et aux valeurs de l'Évangile, l'Église catholique en France n'a cessé d'œuvrer pour le bien des plus démunis, se faisant le visage vivant de la tendresse et de la compassion de Dieu.

Pensons aux œuvres de saint Vincent de Paul, au renouveau caritatif du XVII^e siècle, et aujourd'hui encore aux nombreuses institutions catholiques où des soignants accompagnent nos frères et sœurs fragilisés par la souffrance. Leurs témoignages d'attention et de service constituent une véritable école d'humanité sur la grandeur du soin et un rappel vibrant de la valeur unique et irremplaçable de chaque être humain. Ils sont aussi une invitation à la fraternité renouvelée qui nécessite d'apprendre à accueillir la vie sans condition, à soutenir la fragilité avec tendresse, à accompagner avec respect et dans la confiance réciproque chaque étape de l'existence, et à défendre avec courage et compassion ceux qui n'ont pas de voix ou qui ne se sentent pas suffisamment soutenus. C'est pourquoi je réaffirme *« avec force que la protection du droit à la vie constitue le fondement incontournable de tout autre droit humain »* (Discours au corps diplomatique, 9 janvier 2026).

Il existe de nos jours la tentation d'attendre de la science une solution et une consolation à toutes nos souffrances. Le risque est souvent de tomber dans l'illusion. Lorsque la science et

la technologie ne sont pas éclairées par la conscience, elles peuvent proposer des solutions immédiates qui semblent répondre aux désirs et aux douleurs des hommes et des femmes, mais qui en réalité peuvent gravement les détourner du bien auquel ils aspirent profondément.

Je constate parfois avec préoccupation les dérives actuelles des sociétés qui risquent de détourner la science et la technologie en entreprises lucratives favorisant les manipulations génétiques, la gestation pour autrui, l'achat d'organes ou l'offre d'une mort programmée. N'oublions pas que le respect mutuel et la protection de la vie de toute personne humaine est une responsabilité de chacun et de tous, qui commence par une conversion de l'intelligence et du cœur, et qui nécessite un engagement réel et désintéressé envers nos frères et sœurs.

Comment ne pas voir aussi dans un tel engagement l'expression de la juste laïcité de la Cité terrestre ? Le chrétien impliqué dans la vie publique, et agissant selon la lumière de sa conscience éclairée par la foi, ne peut être considéré comme un prosélyte ou une menace à l'unité de la patrie. En effet, *« la véritable laïcité n'exclut pas la dimension religieuse, mais sait au contraire en tirer parti comme d'une ressource éducative »* (Discours aux participants à la réunion nationale des enseignants de religion catholique, 25 avril 2026).

C'est précisément la raison pour laquelle l'école catholique a toute sa place dans le paysage éducatif d'un pays comme la France. *« Cela s'inscrit d'ailleurs dans une attitude plus large, indispensable à tout dialogue, à l'école comme dans la société : connaître et aimer ce que l'on est, pour savoir aller à la rencontre de l'autre avec respect et ouverture d'esprit »* (Ibid, 25 avril 2026).

Une juste laïcité ne consiste donc pas à exclure la religion de l'espace public ou de l'éducation, mais à travailler pour que l'État et les institutions religieuses dialoguent ensemble et unissent leurs forces au service du bien commun, pour *que le monde ait la vie*. À cet égard, je salue le travail effectué dans le cadre de l'Instance de dialogue entre le Saint-Siège, l'Église catholique en France et le gouvernement français. De fait, l'infatigable œuvre de l'Église catholique, à travers la richesse de ses expressions et institutions, est assurément précieuse et louable pour le bien-être de toute la société. De tels échanges illustrent très heureusement cette saine complémentarité qui fut réaffirmée lors du concile Vatican II, en ce sens que *« [la communauté politique et l'Église] quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération »* (Conc. œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, 76-3).

Je constate également avec joie que cette même volonté de servir ensemble toute personne, quelle que soit son origine, inspire depuis des siècles la coopération entre la France et l'Église catholique au service des chrétiens d'Orient. L'action éducative, sociale, culturelle et humanitaire menée dans les pays du Moyen-Orient, en lien avec diverses associations telles

que l'*Aide à l'Église en Détresse* ou l'*Œuvre d'Orient*, est une précieuse contribution au dialogue entre les peuples et au soutien des droits de toute personne.

Il y a là un témoignage éloquent où culture et foi se présentent comme les piliers qui favorisent l'harmonie entre différents peuples et religions pour le service de la paix et de la médiation entre les hommes. Ici également, l'éducation constitue un enjeu particulièrement important. Elle demeure de fait l'un des principaux domaines de coopération, trouvant notamment une expression concrète et féconde à travers le Fonds pour les écoles d'Orient. À ce sujet, je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes investies dans ce projet qui, depuis sa fondation en 2021, a permis d'apporter un soutien à plus de deux-cent soixante établissements d'enseignement au Moyen-Orient, y compris à sept universités au Liban et à l'université de Bethléem.

Mais comment évoquer cette région du monde, où est né le Prince de la Paix il y a deux mille ans, sans penser aussi à toutes ces populations affectées par les conséquences de conflits et à tous ceux qui sont affligés par le fléau de la guerre. Nous ne pouvons pas rester indifférents devant de telles souffrances qui blessent la dignité humaine et crient justice à Dieu. La gravité de ces situations doit nous interpeller et appelle chacun, là où il se trouve, à une véritable conversion du cœur et à un changement d'attitude. C'est en reconnaissant humblement le besoin que nous avons les uns des autres que nous pourrons ensemble œuvrer davantage à la construction de la civilisation de l'amour au cœur de notre monde devenu si complexe et interdépendant (cf. Lett. enc. *Magnifica humanitas*, n. 182). En même temps, comme l'affirmait déjà en son temps mon saint prédécesseur Jean XXIII [vingt-trois], « *la justice, la sagesse, le sens de l'humanité réclament (...) qu'on arrête la course aux armements ; elles réclament la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces* » (S. Jean XXIII, Lett. enc. *Pacem in terris*, n. 112). En effet, se répand de plus en plus la conviction, erronée, que la possession de l'arme nucléaire serait un gage de sécurité, ce qui alimente une nouvelle course aux armements difficilement contrôlable. (cf. Lett. enc. *Magnifica humanitas*, n. 194). Or, la paix n'est pas un équilibre des forces, elle se construit chaque jour par le dialogue et la justice.

Je vous exhorte donc à ne jamais vous résigner à la perspective d'une guerre en la considérant comme « inévitable », mais à promouvoir sans relâche le dialogue et la diplomatie, afin de préserver des sociétés pacifiques, respectueuses de la dignité et des droits de la personne et des peuples. Face aux bruits de bottes et aux crises multiformes qui ébranlent notre monde, la France a la vocation de demeurer un artisan infatigable de paix et de multilatéralisme, notamment au sein de notre chère Europe. Puisse la France, dans la fidélité à ses valeurs, creuser le sillon d'une paix désarmée et désarmante, et offrir avec responsabilité sa contribution irremplaçable en faveur de la paix. Que votre liberté grandisse sans cesse dans le souci du bien commun. Que votre fraternité embrasse l'humanité tout entière. Et que l'égalité à laquelle vous aspirez s'établisse toujours sur les fondements de la justice et de la

charité, sans supprimer les différences entre les personnes, mais en les faisant fructifier harmonieusement au profit de la société tout entière.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, je désire une fois encore vous exprimer ma gratitude pour cette rencontre qui, pour reprendre les paroles – significatives pour chacun – prononcées par Votre Excellence aux évêques de France en 2018, souligne combien « *une Église prétendant se désintéresser des questions temporelles n'irait pas au bout de sa vocation ; et qu'un président de la République prétendant se désintéresser de l'Église et des catholiques manquerait à son devoir* » (3). Soyez assurés de ma fervente prière pour votre belle nation.

Que Dieu lui concède la paix, l'unité et la prospérité afin que *le monde ait la vie*. Je confie ces vœux à l'intercession maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, Patronne principale de la France.

Que Dieu bénisse la France et tous les Français ! »

(1) S. Jean-Paul II, *Discours à l'assemblée générale des Nations unies*, nn. 7 e 14, 2 octobre 1979.

(2) Cf. G. Bernanos, *La France contre les robots*, Rio de Janeiro 1946, p. 114.

(3) E. Macron, *Discours du président de la République devant les évêques de France*, Collège des Bernardins, 9 avril 2018.

Les commentaires de « La Croix »

Pour que le monde ait la vie

Dans ce discours à l'Élysée, Léon XIV répète à trois reprises les mots de l'Évangile selon saint Jean qu'il a choisis pour thème de ce voyage : « *Pour que le monde ait la vie* » (Jn 5, 51). Dans l'Évangile, ces mots sont clairement associés, pour une oreille chrétienne, à la Passion et à l'Eucharistie : « *Moi je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel*, déclare Jésus après le miracle de la multiplication des pains ; *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et aussi le pain que je donnerai c'est ma chair, que je donnerai pour que le monde ait la vie.* »

Dans le discours du pape, la vie du monde, c'est « *le bien de l'humanité* » que permettent l'activité et la réflexion humaines à condition d'être « *orienté(e)s vers la recherche du bien, du beau et du vrai* ». La vie du monde est aussi directement associée, dans les deux occurrences suivantes, au dialogue, à l'union des forces « *au service du bien commun* » et à la paix. Une parole qui résonne d'une exigence forte, dans une société dont beaucoup déplorent la polarisation, et alors que la guerre menace. Le pape rappelle par ces mots que c'est en se

recentrant sur le Christ que les hommes et les femmes trouveront l'unité dans la paix, et que la vie véritable vient de Dieu.

Christel Juquois

Les racines chrétiennes de la France

Dès ses premiers mots à l'Élysée, Léon XIV choisit de rappeler que la France est une « *terre aux riches racines chrétiennes* ». On se souvient combien cette expression avait déclenché de violentes polémiques, entre 2002 et 2004, lorsqu'il avait été envisagé d'inscrire cette expression dans le préambule du traité établissant une constitution pour l'Europe.

En prenant exemple sur la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, Léon XIV vante « *l'esprit d'unité* » qui a régné entre les « *acteurs de la vie politique, sociale et religieuse du pays* ». Fidèle à l'esprit de concorde, inspirée des enseignements de saint Augustin, le pape honore la patrie qui a cherché à unifier, à la fois, l'humanisme et les droits de l'homme et la foi chrétienne.

En refusant de les opposer l'un à l'autre, il s'attaque à la polarisation que ces deux héritages peuvent susciter – une « *polarisation croissante* », dénonce-t-il souvent, qui gangrène nos sociétés. « *Aidons-nous les uns les autres à construire des ponts, par le dialogue, par la rencontre, en nous unissant tous pour être un seul peuple toujours en paix* », avait-il insisté, le 17 mai 2025, quelques jours après son élection, lors d'une rencontre avec les membres de la Fondation Centesimus Annus Pro Pontifice.

René Cassin

Le pape Léon XIV salue ici un homme de conviction, qui liait étroitement le respect des droits de l'homme et la paix. Juriste et diplomate français d'origine juive, René Cassin (1887-1976) a été membre de la Société des Nations de 1924 à 1938. En 1940, il rejoint la France libre à Londres, et en rédige les statuts.

Il est surtout connu comme l'un des principaux rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies. « *Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit* », écrivait-il dans le Préambule.

À la même époque, il participe à la fondation de l'Unesco et de l'actuelle Commission nationale consultative des droits de l'homme. Il travaille à la protection des langues régionales, des minorités, pour l'abolition de la torture et de l'esclavage.

À partir de 1959, il est juge à la Cour européenne des droits de l'homme, dont il assure la vice-présidence puis la présidence jusqu'en 1963. Il a reçu en 1968 le prix Nobel de la paix et le prix des droits de l'homme des Nations unies. Mort en 1976, il est entré au Panthéon en 1987.

Georges Bernanos et « La France contre les robots »

Dans son encyclique *Magnifica humanitas*, Léon XIV insistait sur le fait que l'usage des technologies, et notamment de l'Intelligence artificielle, doit rester au service de la dignité humaine. Sans condamner les technologies, fruit de l'intelligence et du travail humains, il mettait en garde contre un « *paradigme technocratique* » qui obligerait l'homme à se mettre au service des machines, voire à fonctionner comme une machine.

Beaucoup de commentateurs ont lu dans cet avertissement une étonnante proximité avec un ouvrage prophétique de Georges Bernanos (1888-1948), *La France contre les robots*, écrit en 1947, même si l'écrivain n'était pas explicitement cité par le pape. Le discours à l'Élysée confirme leur intuition. « *On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure* », écrivait Bernanos, dans une réflexion très spirituelle et souvent citée aujourd'hui. La vie intérieure, c'est la condition nécessaire à la formation de l'esprit critique, de la liberté humaine, de la responsabilité.

L'écrivain voyait dans la stratégie de défense des responsables nazis ou des collaborateurs après la guerre une abdication de l'esprit critique et de la liberté : ils n'étaient pas responsables, ils avaient obéi, ils se présentaient eux-mêmes comme des rouages d'un mécanisme qui les dépassait. Georges Bernanos résumait ainsi avec ironie sa critique virulente d'un monde formaté par la technique : « *Obéissance et irresponsabilité, voilà les deux mots magiques qui ouvriront demain le paradis de la civilisation des machines.* »

Christel Juquois

Juste laïcité

Le président Emmanuel Macron n'assistera pas aux trois messes que Léon XIV va célébrer à Paris, Lourdes et Metz, marquant ainsi la séparation entre le pouvoir religieux et politique, tout en cherchant à ne pas nourrir d'inutiles polémiques autour du thème inflammable de la laïcité, à quelques mois de l'élection présidentielle. Le pape défend ici une « *juste laïcité de la Cité terrestre* », qui n'exclut pas le religieux du domaine public en le reléguant dans la sphère privée.

La référence à la Cité terrestre est directement inspirée du livre de saint Augustin *La Cité de Dieu* que Léon XIV, « *fiis de saint Augustin* », adapte au contexte contemporain. Pour l'évêque d'Hippone, la Cité terrestre et la Cité céleste ne s'opposent pas mais sont liées par une même recherche de la paix, explique Nicolas Potteau, provincial d'Europe des augustins de l'Assomption (actionnaire du groupe Bayard qui édite *La Croix*), qui a rédigé une thèse sur saint Augustin. Le pape Léon XIV considère la doctrine sociale de l'Église comme un patrimoine vivant dont l'action publique peut s'inspirer sans renoncer au principe de séparation de l'Église et de l'État : la recherche du bien commun, la destination universelle des biens, la subsidiarité et la solidarité, la justice sociale.

Gilles Donada

Dissuasion nucléaire

Face à Emmanuel Macron, qui veut élargir la dissuasion nucléaire française à toute l'Europe, Léon XIV réaffirme l'inlassable opposition du Saint-Siège à l'arme nucléaire. Dans son encyclique *Magnifica humanitas*, publiée en mai 2026, Léon XIV défend « l'entrée en vigueur en 2021 du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, soutenu par plus de soixante-dix pays » mais déplore qu'il ne reste que, en « grande partie symbolique, puisque les principales puissances nucléaires n'y adhèrent pas » ([n° 194](#)).

Les messages des différents papes n'ont pas varié. En 1963, après la crise des missiles de Cuba en 1962, le pape [Jean XXIII](#) (1881-1963), dans son encyclique *Pacem in terris*, appelle à l'arrêt de l'accumulation des armes nucléaires. Le 7 juin 1982, devant l'ONU, Jean-Paul II rappelle que l'Église « déplore la course aux armements » et en demande une réduction progressive.

Au-delà de l'affirmation des principes, le Vatican joint le geste à la parole et signe, en 1996, le traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En 2017, le pape François signe, à son tour, un traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Lors de son voyage au Japon, en 2019, il franchit un pas de plus, à Hiroshima, en affirmant que la possession d'armes nucléaires est non seulement « immorale », mais aussi « un crime ».

Gilles Donada

Le XVIIe siècle, siècle de la charité

Le XVIIe siècle en France est réputé pour avoir connu un renouvellement important de la spiritualité. Le pape Léon rappelle que ce renouveau s'est traduit d'abord par une plus grande attention aux pauvres, aux malades, aux prisonniers, aux victimes des guerres, aux enfants abandonnés...

Saint Vincent de Paul (1581-1660) est la figure la plus connue de ce mouvement. Il fonde plusieurs congrégations à vocation caritative, comme les Filles de la charité avec Louise de Marillac (1591-1660). Il inspire des associations de laïcs comme les confréries de la charité. Au cœur d'un véritable réseau de saints, de fondatrices, de prêtres et de laïcs, Vincent de Paul fait évoluer la pratique de la charité qui ne dépend plus seulement de quelques bonnes volontés isolées, mais se structure dans des collectifs, fait appel à de véritables compétences, répond à des besoins bien identifiés, coordonne les bonnes volontés, construit des œuvres durables.

Christel Juquois